

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## BFT Flexi Cap

Classe P - Code ISIN : (C/D) FR0000431280

OPCVM de droit français géré par BFT Investment Managers, société de Amundi

### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à BFT Flexi Cap - P, vous investissez en actions françaises, au travers de son OPC maître BFT FRANCE FUTUR - O.

En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans BFT France Futur - O et, accessoirement en liquidités.

Le fonds utilise des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement les risques présents dans l'OPCVM maître ce qui modifie l'exposition de l'OPCVM par rapport à un simple investissement en direct dans BFT FRANCE FUTUR - O

La performance de BFT Flexi Cap - P peut être inférieure à celle de BFT FRANCE FUTUR - O notamment en raison de ses propres frais et de l'utilisation d'instruments financiers à terme.

L'objectif de gestion de BFT Flexi Cap - P est de réaliser, sur un horizon de placement de 3 ans, une performance supérieure de 3 % à celle de l'Eonia capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants.

En fonction des anticipations sur le cycle boursier, le niveau d'exposition réel au risque actions sera activement modulé pour être exposé entre 0% et 30% de son actif au marché des actions françaises.

Pour rappel, la stratégie de l'OPC maître BFT FRANCE FUTUR - O est :

*"L'objectif est, sur un horizon de placement de 5 ans, de réaliser une performance supérieure à son indice de référence, l'indice CAC Mid & Small (dividendes réinvestis), indice représentatif du tissu économique français après prise en compte des frais courants.*

*La stratégie de gestion est de type «Value». L'équipe de gestion sélectionne des actions jugées sous-évaluées selon trois principaux groupes de critères:*

- Fondamentaux
- Valorisation
- Dynamique de révision des bénéficiaires

*Dans le cadre d'une gestion active et de conviction, l'équipe de gestion peut investir dans les sociétés de l'indice de référence et dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations hors indice. Le fonds sera exposé entre 80% et 110% de son actif net aux actions.*

*La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.*

*Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou exposition."*

BFT Flexi Cap - P est éligible au PEA.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont réinvesties ou redistribuées chaque année sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

### Profil de risque et de rendement

à risque plus faible,

à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



le niveau de risque de ce fonds reflète le risque de son allocation au marché actions européennes à hauteur d'environ 25%.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les dispositions en matière de souscription/rachat de BFT FRANCE FUTUR - O, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachats du prospectus de BFT FRANCE FUTUR - O.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée</b>	1,00 %
<b>Frais de sortie</b>	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

### Frais prélevés par le FCP sur une année

<b>Frais courants</b>	1,44 % de l'actif net moyen
-----------------------	-----------------------------

### Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

<b>Commission de performance</b>	20 % annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence
----------------------------------	--

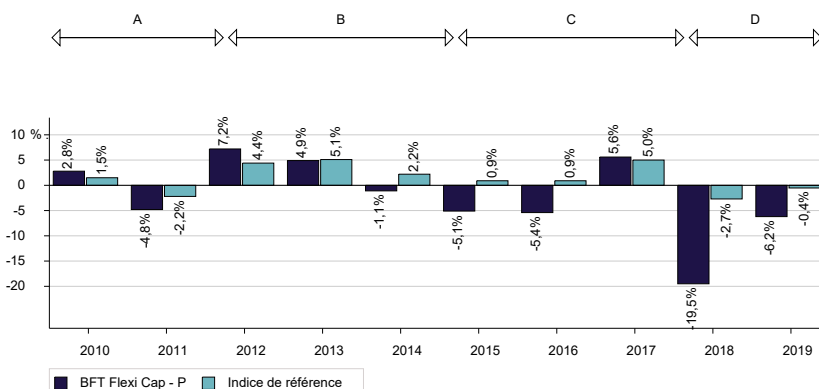
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Performances passées



A : Le FCP était nourricier de la SICAV Marianne

B : Le FCP devient nourricier du FCP BFT Europe Dividendes ISR

C : Le FCP adopte une stratégie de couverture flexible du risque actions

D : Le FCP devient nourricier du FCP BFT France FUTUR

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées revenus nets réinvestis et après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 2 mai 1997.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Les performances antérieures au 1er avril 2015 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

### Informations supplémentaires relatives à l'OPC maître et nourricier :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques de l'OPC maître et de l'OPC nourricier, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet [www.bft-im.com](http://www.bft-im.com), sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

### Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

### Responsabilité :

La responsabilité de BFT Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.bft-im.com](http://www.bft-im.com) et/ou dans le prospectus).

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion BFT Investment Managers est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22 janvier 2020.